



Rapport de publication du BEGES (bilan des émissions de gaz à effet de serre) de la MAIF

Vos contacts

Marie.lapalle@maif.fr +33 (0)5 49 73 80 89

morgane.nicol@carbone4.com +33 (0)1.76.21.10.00

chloe.pellerin@carbone4.com +33 (0)1.76.21.10.00

1. Description de la personne morale concernée

Raison sociale : MAIF (Mutuelle d'Assurance des Instituteurs de France)

Code NAF : 6512 Z

Code SIREN : 775 709 702

Adresse : 200 avenue Salvador Allende
79038 NIORT Cedex 9

Nombre de salariés : 7326 ETP

Description sommaire de l'activité : Mutuelle d'assurance

Mode de consolidation : contrôle opérationnel

Schéma des périmètres organisationnels de la PM retenu : Le périmètre organisationnel concerne l'ensemble des émissions des agences et des sièges de l'entité MAIF sur le territoire français.

La collecte des données a été réalisée par entité juridique SIREN afin de répondre à l'obligation de l'article 75 de la Loi Grenelle II.

Description du périmètre opérationnel retenu (catégorie/postes/sources) : Le périmètre opérationnel retenu intègre les postes suivants :

- Energie
- Déplacements des personnes
- Achats et services
- Immobilisations
- Autres postes : déchets, fret, fluides frigorigènes

Les émissions indirectes (en scope 3, facultatif) sont incluses.

2. Année de reporting de l'exercice et l'année de référence

Année de reporting : 2015 (sur données 2014)

Année de référence : 2012 (sur données 2011)

Explication (signaler toute modification du périmètre organisationnel) : Pas de modification du périmètre opérationnel entre l'année de reporting et l'année de référence

3. Les émissions directes de GES, évaluées séparément par poste et pour chaque GES en tonnes équivalent CO2

Cette catégorie d'émissions comprend :

- Les consommations d'énergie des sources fixes
- Les consommations d'énergie des sources mobiles
- Les fuites de fluides frigorigènes

Ces émissions pour l'année 2014 s'élèvent à 1983,021 teqCO2 (cf tableau ci-dessous).

catégories d'émissions	Postes d'émissions	année du bilan suivant -Créer autant de colonnes de gaz que nécessaire-					Total (TCO2e)
		CO2 (Tonnes)	CO2 b (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	
Emissions directes	1 - Emissions directes des sources fixes de combustion	579,6883					579,6883
	2 - Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	942,8429					942,8429
	3 - Emissions directes des procédés hors énergie	0					0
	4 - Emissions directes fugitives	460,4709					460,4709
	5 - Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)	0					0
	Sous total		1983,002				

4. Les émissions indirectes de GES associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée, quantifiées séparément par poste et en tonnes équivalent CO2

Cette catégorie d'émissions comprend :

- les consommations d'électricité des sources fixes et mobiles (émissions liées à la production)
- les consommations de chaleur et de froid des sources fixes et mobiles (émissions liées à la production)

Ces émissions pour l'année 2014 s'élèvent à 1832,381 teqCO2 (cf. tableau ci-dessous)

catégories d'émissions	Postes d'émissions	année du bilan suivant -Créer autant de colonnes de gaz que nécessaire-					Total (TCO2e)
		CO2 (Tonnes)	CO2 b (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	
Emissions indirectes associées à l'énergie	6 - Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	1832,381					1832,381
	7 - Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	0					0
	Sous total	1832,381					1832,381

5. Les autres émissions indirectes de GES, quantifiées séparément par poste en tonnes équivalent CO2, si la personne morale a choisi de les évaluer

Ces émissions pour l'année 2014 s'élèvent à 47 581,41 teqCO2 (cf. tableau ci-dessous)

Postes d'émissions	année du bilan suivant -Créer autant de colonnes de gaz que nécessaire-					Total (TCO2e)
	CO2 (Tonnes)	CO2 b (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	
8 - Emissions liées à l'énergie non incluse dans les catégories « émissions directes de GES » et « émissions de GES à énergie indirectes »	945,2756					945,2756
9 - Achats de produits ou services	14363,75					14363,75
10 - Immobilisations de biens	14214,5					14214,5
11 - Déchets	96,053					96,053
12 - Transport de marchandise amont	0					0
13 - Déplacements professionnels	2536,471					2536,471
14 - Franchise amont	0					0
15 - Actifs en leasing amont	0					0
16 - Investissements	206,8736					206,8736
17 - Transport des visiteurs et des clients	3700,306					3700,306
18 - Transport des marchandises aval	0					0
19 - Utilisation des produits vendus	0					0
20 - Fin de vie des produits vendus	0					0
21 - Franchise aval	0					0
22 - Leasing aval	4080,266					4080,266
23 - Déplacement domicile travail	7437,923					7437,923
24 - Autres émissions indirectes	0					0
Sous total	47581,41					47581,41



Résultats du BEGES 2014 et 2011, année de référence, au format de l'article 75.

		Emissions GES (en Tonnes)											différence année de référence et année du bilan (TCO2e)	
		année de référence (et année du premier bilan) -Créer autant de colonnes de gaz que nécessaire-					année du bilan suivant -Créer autant de colonnes de gaz que nécessaire-							
catégories d'émissions	Postes d'émissions	CO2 (Tonnes)	CO2 b (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)	CO2 (Tonnes)	CO2 b (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)		Total (TCO2e)
Emissions directes	1 - Emissions directes des sources fixes de combustion	624					624	580		0	0	0	580	44
	2 - Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	743					743	943		0	0	0	943	- 200
	3 - Emissions directes des procédés hors énergie	0					0	0		0	0	0	0	-
	4 - Emissions directes fugitives	1200					1200	460		0	0	0	460	739
	5 - Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)	0					0	0					0	-
	Sous total	2566				0	2566	1983					1983	583
Emissions indirectes associées à l'énergie	6 - Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	1952					1952	1832		0	0	0	1832	119
	7 - Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	0					0	0		0	0	0	0	-
	Sous total	1952				0	1952	1832					1832	119
Autres émissions indirectes*	8 - Emissions liées à l'énergie non incluse dans les catégories « émissions directes de GES » et « émissions de GES à énergie indirectes »	864		4	0	0	868	945		1	0	0	945	- 80
	9 - Achats de produits ou services	12803			1	0	12804	14364		0	0	0	14364	- 1 561
	10 - Immobilisations de biens	12194		0	0	0	12194	14214		0	0	0	14214	- 2 020
	11 - Déchets	794		3	0	0	797	95		1	0	0	96	699
	12 - Transport de marchandise amont	1730		0	0	0	1731	0		0	0	0	0	1 730
	13 - Déplacements professionnels	1599		1	0	0	2259	1902		2	0	0	634	2539
	14 - Franchise amont	0		0	0	0	0	0		0	0	0	0	-
	15 - Actifs en leasing amont	0		0	0	0	0	0		0	0	0	0	-
	16 - Investissements	0		0	0	0	0	207					207	- 207
	17 - Transport des visiteurs et des clients	2274		0	0	0	2274	3700		0	0	0	3700	- 1 427
	18 - Transport des marchandises aval	0		0	0	0	0	0		0	0	0	0	-
	19 - Utilisation des produits vendus	0		0	0	0	0	0		0	0	0	0	-
	20 - Fin de vie des produits vendus	0		0	0	0	0	0		0	0	0	0	-
	21 - Franchise aval	0		0	0	0	0	0		0	0	0	0	-
	22 - Leasing aval	0		0	0	0	0	4080		0	0	0	4080	- 4 080
	23 - Déplacement domicile travail	11232		8	1	0	11239	7432		6	1	0	7438	3 800
	24 - Autres émissions indirectes	0		0	0	0	0	0		0	0	0	0	-
	Sous total	43 491		14	1	660	44 165	46940	0	9	1	634	47584	- 3 449



6. De façon optionnelle, les émissions évitées quantifiées de manière séparée ainsi que les méthodes utilisées

Les éventuelles émissions évitées n'ont pas été quantifiées.

7. Les éléments d'appréciation sur les incertitudes

Le résultat du Bilan Carbone obtenu reste un ordre de grandeur des émissions de GES engendrées par le groupe MAIF du fait des incertitudes estimées à 23 000 tCO₂e, soit 45% du bilan. Cette incertitude est liée d'une part aux facteurs d'émission, et d'autres part aux données collectées.

La répartition des incertitudes par poste est précisée dans le tableau ci-dessous :

Année 2014	Incertain	Part du total
Postes Bilan GES	Tonnes eq CO ₂	%
Energie	418	13%
Hors énergie	170	37%
Intrants - Achats de biens et de services	7 548	53%
Déplacements de personnes	6 349	36%
Immobilisations	7 554	53%
Fret	862	53%
Déchets	50	52%

En moyenne, les incertitudes par scope sont les suivantes :

- incertitude scope 1 = 18 %
- incertitude scope 2 = 15 %
- incertitude scope 3 = 47 %

8. Motivation pour l'exclusion des sources de GES et de poste d'émissions de GES lors de l'évaluation des émissions de GES

Les émissions induites liées aux investissements financiers de la MAIF (scope 3) ne sont pas prises en compte. En effet la méthodologie pour comptabiliser les émissions liées aux investissements financiers n'est pas encore arrêtée, et le calcul de cette empreinte carbone nécessite un travail complémentaire significatif.

La MAIF est partenaire de Carbone 4 depuis 2015 pour le développement d'une nouvelle méthodologie permettant de calculer les émissions liées aux investissements en actions et obligations d'entreprises, Carbon Impact Analytics.

9. Si différents des facteurs par défaut de la Base Carbone®, les facteurs d'émission et les PRG utilisés selon les formats de tableau présentés ci-après :

La plupart des facteurs d'émission utilisés proviennent de la Base Carbone. Carbone 4 a néanmoins intégré des Facteurs d'Emissions calculés en interne à partir de travaux antérieurs. Ces facteurs d'émissions permettent d'affiner les calculs des émissions concernées.

Liste de facteurs d'émissions utilisés pour les calculs

catégorie	intitulé FE	donnée	unité	source	Incertitude
Déplacements	Train en France, TER, moyenne	0,027	kg équ. CO2/passager.km	Carbone4	60%
Entrants	Papier recyclé et/ou papier labellisé FSC ou PEFC	900	kg équ. CO2/tonne	Carbone4	20%
Entrants	Edition, imprimerie, reproduction (TES)	297	kg équ. CO2/keuro	Carbone4	
Entrants	Enveloppes	1 900	kg équ. CO2/tonne	Carbone4	50%
Entrants	Industrie chimique (TES)	832	kg équ. CO2/keuro	Carbone 4	
Entrants	Affranchissement la poste	110	kg équ. CO2/keuro	Carbone 4	50%
Entrants	Fabrication de machines et appareils électriques (TES)	481	kg équ. CO2/keuro	Carbone4	
Entrants	Fabrication de machines et équipements (TES)	380	kg équ. CO2/keuro	Carbone4	
Entrants	Industrie de l'habillement et des fourrures (TES)	380	kg équ. CO2/keuro	Carbone 4	
Entrants	Maintenance multitechnique	200	kg équ. CO2/keuro	Carbone4	50%
Entrants	Transports terrestres (TES)	644	kg équ. CO2/keuro	Carbone 4	
Entrants	Construction (TES)	350	kg équ. CO2/keuro	Carbone4	
Entrants	Repas moyen	2,25	kg équ. CO2/unité	Guide ADEME 2012 - TNIC	50%

Entrants	Repas à dominante végétale (avec boeuf)	1,66	kg équ. CO2/unité	Guide ADEME 2012 - TNIC	50%
Entrants	Repas à dominante végétale (avec poulet)	0,59	kg équ. CO2/unité	Guide ADEME 2012 - TNIC	50%
Entrants	Repas classique (avec boeuf)	4,52	kg équ. CO2/unité	Guide ADEME 2012 - TNIC	50%
Entrants	Repas classique (avec poulet)	1,11	kg équ. CO2/unité	Guide ADEME 2012 - TNIC	50%
Immos	Ordinateurs de bureau	561	kg équ. CO2/appareil	Guide Ademe TIC 2012	50%
Immos	Ordinateur portable (17")	392	kg équ. CO2/appareil	Guide Ademe TIC 2012	50%
Immos	Imprimantes individuelles	280	kg équ. CO2/appareil	Guide Ademe TIC 2012	50%
Immos	Imprimantes multifonction professionnelle	883	kg équ. CO2/appareil	Guide Ademe TIC 2012	50%
Immos	Photocopieurs	883	kg équ. CO2/appareil	Guide Ademe TIC 2012	50%
Immos	Serveur	600	kg équ. CO2/serveur	Guide Ademe TIC 2012	50%
Immos	Onduleur	917	kg équ. CO2/onduleur	Carbone4 Guide Ademe TIC 2012	50%
Immos	Switch (48 ports)	160	kg équ. CO2/switch	Guide Ademe TIC 2012	50%
Immos	Routeur	160	kg équ. CO2/appareil	Guide Ademe TIC 2012	50%
Immos	Firewall	160	kg équ. CO2/appareil	Guide Ademe TIC 2012	50%
Immos	Télécopieur	883	kg équ. CO2/appareil	Carbone 4 Guide ADEME 2012 - TNIC	50%
Immos	Smartphone	30	kg équ. CO2/appareil	Guide ADEME 2012 - TNIC	20%
Immos	Telephone portable 2G (basique)	20	kg équ. CO2/appareil	Guide ADEME 2012 - TNIC	20%
Immos	Téléphone fixe	17	kg équ. CO2/appareil	Guide ADEME 2012 - TNIC	20%
Immos	DAB/GAB	2 200	kg équ. CO2/DAB-GAB	Carbone4	50%
Fret	Affranchissement la poste	110	kg équ. CO2/keuro	Carbone 4	50%
Fret	Fret : transport de colis	400	kg équ. CO2/keuro	Carbone 4	50%
Fret	Transport de fonds par K€ de dépense prestataire	996	kg équ. CO2/keuro	Carbone 4	50%
Fret	Affretement moyen	0,077	kg équ. CO2/tonne.km	Carbone 4	50%
Déchets	Déchets alimentaires - Recyclage	-	kg équ. CO2/tonne déchets	Carbone 4	50%
Déchets	Autres - Recyclage	-	kg équ. CO2/tonne déchets	Carbone 4	50%

10. A partir du deuxième bilan, l'explication de tout recalcul de l'année de référence (cf. annexe 6)

Les résultats du Bilan Carbone 2012 ont été recalculés pour corriger des erreurs identifiées dans les calculs effectués en 2012, ainsi que pour utiliser les mêmes méthodologies de calcul et les mêmes hypothèses pour les Bilans Carbone 2012 et 2015.

Le tableau ci-dessous détaille les données recalculées, ainsi que les justifications liées à ces modifications de résultat.

Poste	Commentaire
Energie siège	Un fichier de suivi des consommations d'énergie des 5 dernières années a été fourni pour le calcul 2015. Les données de 2012 du fichier transmis en 2015 ne correspondaient pas à celles utilisées à l'époque, certainement du fait d'un meilleur suivi en 2015. Les données de 2012 transmises en 2015 ont été utilisées pour recalculer les émissions liées aux consommations d'énergie de 2012. D'autre part les facteurs d'émission ont été mis à jour avec les derniers facteurs d'émission ADEME.
Energie réseau	Mêmes remarques que pour le poste « Energie siège ».
Hors énergie	Les données utilisées en 2012 étaient anormalement basses. Le ratio préconisé par le guide de l'ORSE a été utilisé pour rectifier l'erreur.
Déplacements professionnels	Erreurs de calcul dans la version originale du Bilan Carbone : des données en km ont été comptabilisées en litres, conduisant à une surestimation significative des émissions liées aux déplacements professionnels.
Déplacements domicile travail	Différence de méthode dans la répartition des part modales. Celle-ci a été mise à jour pour correspondre à la méthode utilisée pour le BEGES 2015 : les parts modales pour les salariés du siège correspondent aux résultats du sondage réalisé pour le PDE, tandis que les parts modales pour les salariés des délégations correspondent aux statistiques INSEE (étude ENTD, résultats 2008).
Déplacement des visiteurs	Le siège n'avait pas été pris en compte dans la version originale. Par ailleurs, les hypothèses de km parcourus et de part modales utilisées pour le calcul du BEGES 2015 sont différentes. Les émissions 2012 ont été recalculées avec les hypothèses prises pour le Bilan Carbone 2015 pour être cohérents.
Intrants (hors papier)	Différences de méthode de calcul entre les BEGES 2012 et 2015. En 2012 certaines émissions liées aux achats ont été double-comptées car comptées en flux physiques et en flux monétaires. Pour le Bilan Carbone 2015 il a été choisi de baser tous les calculs des émissions liées aux achats sur des données monétaires, afin de faciliter la collecte des données et éviter les double-comptes. Cette même méthode a été appliquée pour recalculer les résultats 2012.
Editique et papier	Le fichier de suivi fourni en 2015 indique également des données pour l'année de référence 2012, différentes de celles qui avaient été utilisées à l'époque. Les résultats 2012 ont donc été recalculés sur la base de ces nouvelles données.
Immobilisation	La source des données utilisées en 2012 n'était pas traçable, rendant

véhicules	impossible de s'assurer de la cohérence des calculs entre les Bilans 2012 et 2015. Les calculs ont donc été recalculés en reprenant les mêmes hypothèses que pour le Bilan Carbone 2015.
Immobilisation bâtiments	L'année de référence a été recalculée avec les facteurs d'émission utilisés pour le Bilan Carbone 2015 pour assurer la cohérence entre les calculs 2012 et 2015.
Immobilisations informatique	La source des données utilisées en 2012 n'était pas traçable, rendant impossible de s'assurer de la cohérence des calculs entre les Bilans 2012 et 2015. Les calculs ont donc été recalculés sur la base des données de l'audit informatique réalisé en 2015, extrapolés au nombre d'ETP de 2012.
Fret	Modification des facteurs d'émissions utilisés pour correspondre aux facteurs d'émissions utilisés pour le Bilan Carbone 2015.
Déchets	Erreurs dans les données utilisées en 2012
Restauration	Différence de méthode de calcul entre 2012 et 2015. Les émissions liées à la restauration en 2012 ont été recalculées avec la même méthodologie que celle utilisée pour le Bilan Carbone 2015 pour pouvoir permettre la comparaison des deux bilans.

11. Adresse du site Internet où est mis à disposition le bilan d'émissions de GES

Adresse du site Internet où est mis à disposition le bilan d'émissions de GES : site de l'ADEME : <http://www.bilans-ges.ademe.fr>

Sur maif.fr :

<https://www.maif.fr/maif-pour-une-societe-collaborative/fonctionnement-entreprise-responsable/eco-responsabilite/bilan-carbone-1.html>

Coordonnées de la personne responsable du bilan d'émissions de GES :

Responsable du suivi : Marie Lapalle

Fonction : Chargée de projet RSE, division coordination et responsabilité sociale de l'entreprise / développement Durable

Adresse : 200 Avenue Salvador Allende, 79000 Niort

Tel : 05 49 73 80 89

Mail : marie.lapalle@maif.fr

12. Optionnel :

Données complémentaires dans le cadre de la mission d'évaluation du Pôle de la coordination nationale :

- un bilan d'émissions de GES avait-il déjà été réalisé auparavant ?

Oui

Si oui, avec quelle méthode ? Méthode Bilan Carbone

- une description de ses politiques, stratégies ou programmes GES : NA

Description du Plan d'actions 2016 – 2018 de la MAIF :

Le plan d'actions est validé pour les 3 années à venir. Certaines actions sont en attente et ne seront validées que suite à des études complémentaires (audits énergétiques, groupes de travail).

Les actions sont classées par secteurs, et pour chacune, l'échéance et le pilote de l'action sont précisés.

Actions liées à l'énergie et aux fluides :

Id	Description des mesures	Échéance
1	Réflexion sur les actions de réduction des consommations d'énergie issue des conclusions de l'audit énergétique	2016
2	Mise en place de dispositifs de régulation du chauffage / optimisation de la température des locaux.	2017
3	Développer l'usage des LEDs dans tous les nouveaux aménagements	Au fur et à mesure
4	Gestion automatisée de la lumière	2016
5	Choix d'un nouveau contrat d'électricité 100% issue d'énergie renouvelable (avec certificats d'énergie verte trimestriels) pour tous les sites MAIF	2016
6	Diminution des consommations de fuel	2016
7	Poursuite renouvellement des équipements frigorifiques plus performants et suivi des fuites par les correspondants immobilier.	Au fur et à mesure

Actions liées aux achats :

Id	Description des mesures	Échéance	Pilote
1	Cartographie des flux siège / réseau Gestion des stocks (matériel de communication, fournitures...) Siège / Réseau	2016 2018	Didier Gauzère
2	Communiquer sur l'achat en local, les produits de saison, qui sont consommés au restaurant	2016	Yann Fromanger
3	Réaliser un sourcing approfondi sur les prestataires d'éco événements pour la famille d'achat « séminaires »	2016	Sophie Hut
4	Intégrer dimension carbone dans les services qui seront mis en place à la conciergerie : Réflexion sur la possibilité de cette action en fonction de l'état d'avancement du projet	2015	Marie Lapalle / Catherine Morin
5	Réalisation et diffusion hors siège d'une politique de gestion des stocks d'imprimés afin de limiter les quantités commandées par les entités qui doivent être jetées lors de mises à jour	2017	Marie Lapalle
6	Interroger tous les fournisseurs d'impression référencés/référentiel COPART impression	2016	Agnès Raoux Portail
7	Analyse approfondie des notes du questionnaire RSE fournisseur : note moyenne et note par famille d'achat	2016	Sophie Hut

Actions liées aux déplacements domicile – travail :

Id	Description des mesures	Échéance	Pilote
1	Expérimentation sur le télétravail : suivre l'impact carbone de l'expérimentation télétravail	En cours 2016	Béatrice Guéguiniat
2	Cartographie des parkings à vélo existants + Questionnaire pour connaître les besoins Installation progressive de parkings à vélos sur les sites propriétaires MAIF ayant des besoins	2016	Loreline Sorel
3	Stations électriques : Parc de vélos électriques à disposition des salariés : 1ère étape : 5 vélos électriques au siège en test en 2016 + Bornes de recharge pour les véhicules électriques des salariés	2016	Marie Lapalle
4	Emplacements dédiés covoiturage associés à un système global d'incitation et de reconnaissance	2018	Marie Lapalle
5	Etude opportunité d'un budget RH pour prise en charge d'une partie des abonnements de locations de vélo	2018	DRH
6	Questionnaire mobilité PDE sur l'ensemble du territoire	2017	Marie Lapalle/Loreline Sorel

Actions liées aux déplacements professionnels

Id	Description des mesures	Échéance	Pilote
1	Visioconférence : étude et test de solutions de nouvelles solutions de réunions à distance (notamment visio de poste de travail à poste de travail)	2016	Sophie Amilien
3	Favoriser le covoiturage et l'autopartage afin de limiter l'impact des déplacements professionnels des salariés : information sur les trajets effectués pouvant être covoiturés dans la politique voyage en test	2016	Béatrice Gueguiniat
4	Poursuivre la révision de la flotte de véhicules de fonction moins émissifs pour réduire les émissions de GES liées aux déplacements professionnels	Au fur et à mesure	Muriel Claudeville
6	Mise à disposition de véhicules électriques et de bornes de recharge pour les salariés sur le siège social	2016	Marie Lapalle

Actions liées à l'informatique :

Id	Description des mesures	Échéance	Pilote
1	Supprimer progressivement les doubles écrans pour les personnes qui ne l'utilisent pas afin de limiter l'immobilisation inutile de matériel	2016-18	Patrice Louis
2	Etudier la possibilité de supprimer systématiquement les postes fixes pour les personnes ayant un ordinateur portable afin de limiter l'immobilisation inutile de matériel	2016	Patrice Louis
3	Raccourcir le temps de rallumage des postes informatiques afin d'inciter les collaborateurs à l'éteindre le soir.	2018	Bruno Monget
4	Installer un dispositif permettant d'éteindre automatiquement les postes informatiques le soir (pour les postes n'ayant pas d'applications qui fonctionnent en permanence).	2017	Patrice Louis

Actions liées aux déchets :

Id	Description des mesures	Échéance	Pilote
1	Lancer une campagne de communication interne sur le tri des déchets afin de valoriser un maximum de déchets	2017	Marie Lapalle
2	Recyclage papier dans les sites hors siège : expérimentation sur 2 régions test en 2016 puis questionnaire auprès des utilisateurs et déploiement éventuel en 2017	2016-2017	Marie Lapalle/Stéphane Fillonneau
3	Réflexion sur le réemploi par un partenaire local de l'ensemble des bâches publicitaires plastiques utilisées par la MAIF (économie circulaire) pour fabriquer des objets	2016	Marie Lapalle
3	Poursuite renouvellement des équipements frigorigènes plus performants et suivi des fuites par les correspondants immobilier.	Au fur et à mesure	S. Sénéchault

Actions liées à la communication interne :

Id	Description des mesures	Échéance	Pilote
1	Sensibiliser les salariés sur le changement climatique et le Bilan Carbone --> Elaboration d'une solution informatique ludique pour impliquer et sensibiliser les collaborateurs aux éco gestes au bureau	2016	Marie Lapalle
2	Favoriser la communication dématérialisée pour la communication en interne afin de diminuer les consommations de papier	2016	Communication
3	Groupe de travail communication : Définition et co construction des actions pour intégrer la dimension environnementale dans tous les domaines de communication (interne, commerciale, institutionnelle, imprimés, dématérialisé, vidéo, évènementiel etc... Définition et mise en œuvre progressive d'un plan d'actions global dans ce domaine	2016-2018	Marie Lapalle

Actions liées à la gouvernance :

Id	Description des mesures	Échéance	Pilote
1	Réaliser un questionnaire à destination des visiteurs du siège pour connaître leurs modes de déplacements et distance parcourue	2018	Luc Castan
2	Etude d'opportunité et d'identification du périmètre pertinent pour la mise en place d'opérations de compensation carbone	2017	Marie Lapalle
3	Veille et suivi réglementaire environnemental centralisés	2017	Entité juridique du Secrétariat Général